



SERVICE DE PRESSE

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE - 141, avenue du Maine - 75680 PARIS Cedex 14 - Tél.: 01 40 52 84 70 - e.mail : presse@force-ouvriere.fr

COMMUNIQUE

Contre les inégalités et l'accentuation de la précarité, il faut préserver la revalorisation du SMIC

Une récente étude de la DARES (Ministère du Travail) sur la revalorisation du SMIC au 01/01/2017 montre que plus d'un salarié sur 10 est payé au SMIC et que ce sont les salariés, principalement les plus fragiles, qui en bénéficient : les salariés à temps partiel et les femmes. En effet, parmi la population concernée, 55,2 % sont des femmes.

Pour FORCE OUVRIERE, cette étude vient conforter le fait que le projet de désindexation totale ou partiel prôné par le groupe des experts du SMIC serait socialement et économiquement contre-productif car il accentuerait les inégalités sociales, la précarité et la pauvreté.

Paris, le 11 décembre 2017